



## **Note aux Internes en Equivalence Dépôt des carnets de stage officinal**

**Les internes en équivalence ayant terminé les stages en Officine (promotion juin 2019), ou les stages de rattrapage doivent impérativement déposer les carnets de stage en 4 exemplaires ainsi que la fiche d'évaluation sous pli confidentiel à la Direction des Stages de la Faculté de Pharmacie entre 9 Heures et 13 Heures le vendredi 18 septembre 2020.**

### **Remarque :**

- ☞ **Le Dépôt peut être réalisé par une tierce personne.**
- ☞ **Tout stagiaire qui n'aura pas déposé son carnet de stage dans les délais ne sera pas autorisé à passer l'examen oral de stage.**
- ☞ **La date de l'oral de stage et la liste des internes en équivalence selon les sites d'examen (Centre de stage ou Faculté de Pharmacie de Monastir) sera diffusée ultérieurement sur le site.**

**La Directrice des stages  
Pr. Amel El Fray Rhim**

